

VILLE DE VETHEUIL  
Délibération 2025-06

LE VENDREDI 4 AVRIL DEUX MIL VINGT CINQ A DIX-NEUF HEURES LE CONSEIL MUNICIPAL, LEGALEMENT CONVOQUE, S'EST REUNI A LA MAIRIE DE VETHEUIL EN SEANCE PUBLIQUE SOUS LA PRESIDENCE DE MADAME DOMINIQUE HERPIN-POULENAT, MAIRE.

**PRESENTS** : Mme Dominique HERPIN-POULENAT, Mme Isabelle LEPICIER-CAPUTO, M. Thierry DUBOIS, M. Laurent DUGAS, Mme Flore GAMBIER, Mme Roxane FOSSE, M. David LE GLANIC, Mme Dominique BARBIER-CINTRAT, Mme Christine GIBAUD.

**SECRETAIRE** : Mme Isabelle LEPICIER-CAPUTO

date de séance : 04/04/2025

date d'affichage du conseil : 27/03/2025

nombre de conseillers :

en exercice : 14

présents : 9

votants : 13

quorum : 8

**PROCURATIONS :**

M. Philippe BEUGNON donne procuration à Mme Dominique HERPIN-POULENAT

Monsieur Didier DUFOURMANTEL donne procuration à Monsieur Thierry DUBOIS

Monsieur Olivier ROUCHE donne procuration à M. Laurent DUGAS

M. Thierry GARDIE donne procuration à Mme Dominique BARBIER-CINTRAT

**ABSENT**

M. Romuald SEITE

**DEPLOIEMENT DE LA VIDEOPROTECTION – NOMBRE DE CAMERAS**

Mme le Maire précise que la commune a déjà délibéré sur ce dossier le 23 septembre 2022 et donné son accord pour l'implantation de 9 caméras dans le cadre du projet de la Communauté de communes qui a repris la compétence sécurité. Ce projet qui devait être clôturé en 2024 a pris du retard et Vétheuil ne sera équipé qu'en 2026. La communauté de Communes Vexin Val de Seine nous demande de délibérer à nouveau pour l'autoriser à déployer le dispositif augmenté soit 10 caméras ; en effet, une caméra supplémentaire a été prévue pour la place Jean Moulin, parking, foyer, école.

- Z23-C01 41 avenue des Millonets ;
- Z23-C02 Parking du Rû Perché ;
- Z23-C03 Chemin des noues – D 147 ;
- Z23-C04 Chemin des noues – D147 ;
- Z23-C05 Mairie ;
- Z23-C06 55 D100 ;
- Z23-C07 25 chemin des Croiselles ;
- Z23-C08 Rue de la Seine ;
- Z23-C09 Rue du Port ;
- Z23-C010 7 place Jean Moulin.

Le conseil municipal après en avoir délibéré

Pour : 11

Abstention : 2

Contre : 0

Autorise

- La communauté de communes du Vexin Val-de-Seine à déployer le dispositif de vidéoprotection, à déposer une demande de subvention auprès des services de l'Etat au titre de la DETR ou du

REÇU EN PREFECTURE

le 08/04/2025

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-095-219506516-20250404-225\_06-DE

FIPD, de la région Ile-de-France au titre du « Bouclier de Sécurité », département du Val d'Oise  
et à déposer une demande d'autorisation préfectorale,

- Madame le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Le Maire  
Dominique HERPIN-FOULENAT



La secrétaire de séance  
Isabelle LEPICIER-CAPUTO

Envoyé le : 08/04/2025

Reçu en Préfecture de Cergy-Pontoise le : 08/04/2025

Publié le :

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours dans un délai  
de deux mois devant le Tribunal Administratif  
de Cergy-Pontoise à compter de sa publication.

REÇU EN PREFECTURE

le 08/04/2025

Application agréée E-legalite.com